

Image not found or type unknown



## entreprise en difficulté et separation de biens

Par **bene**, le **12/10/2009** à **19:50**

bonjour, je suis actuellement actionnaire d'une entreprise en difficulté financière. Je suis mariée sous le régime de la séparation de bien. Nous sommes propriétaire d'une maison à part égale et nous avons deux enfants. Je voudrais savoir si l'entreprise fermait avec des dettes importantes quelle serait ma situation vis à vis de mon mari, de mes enfants et que deviendrait la maison. Peuvent ils prendre également sur les salaires. Merci de votre réponse assez rapide.